



Absent en appel correctionnelle

Par **Retro**, le **10/12/2019** à **01:24**

Bonjour,

Voici ma situation, j'étais en cour d'appel correctionnelle à la fois comme victime (que je suis réellement) et auteur (basé sur le faux témoignage de mon agresseurs et de ses amis).

Donc je me présente à l'audience et mon avocat que j'ai grassement payé en liquide en plus de l'aide juridictionnelle dont j'ai le droit ne s'est pas présenté à l'audience et a indiqué à la greffière le jour même qu'il se dessaisi de l'affaire sans m'en informer.

Je demande donc un report d'audience mais le juge présent refuse car il prétexte que j'avais tout le temps de faire appel à un avocat et aucune solution ne m'a été proposée.

Suite à cela j'ai donc quitté la salle sans assisté au procès de mon agresseur et moi, ils n'ont pas ma nouvelle adresse. Puis-je faire un recours ? Et le jugement sera-t-il non avvenu puisqu'il n'arriveront jamais à avoir ma nouvelle adresse puisque je suis aujourd'hui à la rue?

Merci pour vos réponses.

Cordialement